

Administration communale
Rue Principale 105 – 1932 Bovernier
Tél. 027 722 29 09 – Fax 027 723 33 45
info@bovernier.ch – www.bovernier.ch

CONVOCAATION DE L'ASSEMBLEE PRIMAIRE

ELECTIONS CANTONALES DU 2 MARS 2025

L'assemblée primaire est convoquée à se prononcer sur les objets suivants :

Elections cantonales

1. Election du Conseil d'Etat
2. Election du Grand Conseil - Député(e)s
3. Election du Grand Conseil - Député(e)s suppléant(e)s

Modalités de vote au bureau de vote :

Le bureau de vote sera ouvert à la salle en carrelage de la maison de commune le

dimanche 2 mars 2025 de 10h00 à 11h00

Le vote se fait sur présentation de la feuille de réexpédition.

Modalités de vote par correspondance :

1. Soit le citoyen adresse son envoi à l'Administration communale par l'intermédiaire de la poste et ceci **pour le vendredi 28 février 2025.**
2. Soit le citoyen dépose son enveloppe de transmission directement auprès du bureau communal, dans une urne prévue à cet effet. Le dépôt de l'enveloppe de transmission auprès du bureau communal peut être effectué dès réception du matériel de vote, **du lundi au jeudi de 08h30 à 11h30 et le vendredi précédant le scrutin (28 février 2025) de 08h30 à 11h30.**

L'Administration communale